

Ecole Publique ARC-EN-CIEL
10 rue du moulin de la Haie
56 130 Saint-Dolay
02 99 90 23 95
ec.0561558p@ac-rennes.fr

Procès-verbal du 1er conseil d'école

2017 - 2018

Jeudi 19 octobre 2017

Représentants de la MAIRIE	
Joël BOURRIGAUD	Maire de la commune
Emmanuelle GONCALVES	Adjointe aux affaires scolaires

Enseignantes	
Adeline PENOT	Enseignante des TPS PS MS
Amélie LEHEBEL	Enseignante des GS CP
Gaëlle QUEFFELEC	Enseignante des CP CE1
Cécile COUPRIE	Enseignante des CE2 CM1
Laureen PREAULT	Enseignante des CM1 CM2
Hélène MONTEIRO	Décharge de direction et complément des temps partiels de l'école.

Parents représentants	
Mme Maïté JOUBERT	Représentante des parents, élue
Mme Elodie MASSICOT	Représentante des parents, élue
Mme Audrey BERTET	Représentante des parents, élue
Mme Claire GERARD	Représentante des parents, élue
Mme WAHCNICKI Marion	Représentante des parents, suppléante

Absents excusés	
M. Jean-Louis LE MEUR	Représentant des parents, suppléant
Mme Laëtitia MOREAU	Représentante des parents, élue

Présidente de séance : Laureen Préault, directrice.

Ordre du jour :

1. L'école
2. Vote du règlement intérieur
3. Travaux et mobilier
4. Projets
5. Réponses aux questions des parents

Heure de début : 18H05

Heure de fin : 20H00

1- L'ECOLE

➔ Présentation de l'équipe pédagogique.

Classe de TPS PS MS avec Adeline Penot et Hélène Monteiro (le vendredi), accompagnées d'Adeline Hillaireau en qualité d'ATSEM. Les effectifs de la classe sont les suivants : 4 TPS, 9 PS et 11 MS soit 25 élèves.

Classe de GS CP avec Amélie Lehebel et Hélène Monteiro (le mardi), accompagnées de Vanessa Régent en qualité d'ATSEM. Les effectifs sont les suivants : 13 GS et 6 CP soit 19 élèves. Yann Vincent, AVS, est également présent à mi-temps dans la classe au cours de la semaine.

Classe de CP CE1 avec Gaelle Queffelec. Les effectifs de la classe sont les suivants : 7 CP et 11 CE1 soit 18 élèves.

Classe de CE2 CM1 avec Cécile Couprie. Les effectifs de la classe sont les suivants : 17 CE2 et 5 CM1 soit 22 élèves.

Classe de CM1 CM2 avec Laureen Préault et Hélène Monteiro (le jeudi et 1 mercredi sur 4). Les effectifs de la classe sont les suivants : 9 CM1 et 12 CM2 soit 21 élèves.

Au total, 105 enfants sont actuellement scolarisés. Nous avons été menacés par une fermeture de classe en début d'année mais des inscriptions fin août ont permis de garder notre 5ème classe.

➔ Résultats des élections de parents

Les élections des délégués de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2017. Les enseignantes remercient les parents candidats pour leur implication. Le taux de participation a été de 46 % contre 44% l'année dernière.

Les parents élus sont :

Maïté JOUBERT, maman de Louane (CM1), Salomé (CP), Ambre (TPS)

Elodie MASSICOT, maman d'Anouk (CE1)

Laëtitia MOREAU, maman de Méloé (CM1) et Salomé (CP)

Audrey BERTET, maman de Hélori (PS)

Claire GERARD, maman de Lisenn (CM1)

Cette année, il y a deux suppléants :

Jean-Louis LE MEUR, papa de Fleur (CM2)

Marion WACHNICKI, maman de Nathan (CE2) et Manon (CP)

La directrice, Laureen Préault, rappelle le rôle des parents représentants au conseil d'école :

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance : ils ont une voix délibérative. En cas d'empêchement provisoire ou de démission d'un membre titulaire, il est fait appel aux suppléants dans l'ordre de la liste. Les suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.
Les parents élus participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques.

Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires.
Le décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006 permet aux représentants des parents d'élèves de mieux exercer leur mandat :
• les heures de réunion des conseils d'école sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves,
• les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat,
• ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent.
En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élèves

➔ Organisation du temps scolaire

Les horaires de l'école sont 8h30 – 12H et 13H30 – 15H20 (15H25 le lundi). Le mercredi 8h35 – 11h30.

Des décloisonnements ont été mis en place les après-midis pour les élèves de CP et CE1 en anglais et pour les élèves du CE2 au CM2 pour les sciences, l'histoire et la géographie. Il n'y a pas de décloisonnements pour les élèves de la maternelle.

La directrice informe le changement des dates des vacances de Printemps. Elles auront lieu du mercredi 25 avril après la classe (11h30) et les cours reprendront le lundi 14 mai au matin.

Au dernier conseil d'école de l'année précédente (2016 – 2017), il a été évoqué qu'un possible retour à la semaine à 4 jours serait envisagé pour la rentrée 2018.

- Les parents, comme les enseignantes, soulignent la qualité du dispositif des Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) dans la commune depuis la réforme. Tous s'accordent sur l'intelligence de la mise en place, la variété des activités proposées et la cohésion avec les animateurs et l'équipe enseignante. Cependant, Emmanuelle Goncalvez explique que la Mairie se réunit en conseil le 30 novembre pour voter le retour à la semaine à 4 jours. Les raisons invoquées sont budgétaires : en effet les aides de l'Etat pour la mise en place des TAPS cesseront à la rentrée prochaine. La charge deviendrait trop lourde à supporter sur le budget global de la Mairie.

➔ Exercices de sécurité.

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 28 septembre 2017. Pour cet exercice, les enseignantes comme les élèves étaient au courant. L'alarme a été déclenchée dans le bâtiment principal, les élèves de maternelle ont très vite évacué les locaux. Un souci s'est posé quant à l'évacuation des élèves de l'élémentaire puisque les alarmes des deux bâtiments ne sont pas reliées entre elles. Ainsi, les classes des préfabriqués n'ont pas entendu l'alarme, provenant du bâtiment principal. Egalement, la classe de Gaëlle (le préfabriqué seul) n'entendait pas l'alarme du grand préfabriqué quand celle-ci a été déclenchée manuellement. Il a fallu déclencher l'alarme dans la classe de Gaëlle. Cela pose un souci en termes de sécurité car en cas d'incendie, toute l'école doit être évacuée.

- Béranger Doizi, responsable des services techniques et présent au moment de l'exercice incendie, se renseigne pour faire le nécessaire afin de relier les alarmes entre elles.

Le vendredi 20 octobre aura lieu un exercice d'intrusion : les élèves devront se cacher dans leur classe et rester silencieux au signal de la trompette.

Au cours de l'année, nous devons réaliser 4 exercices de sécurité : 2 incendies, 1 ex attentat-intrusion, 1 risque majeur. Un plan de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est élaboré par l'école et définit le rôle de chacun en cas d'accident.

La directrice rappelle que nous sommes toujours en plan Vigipirate. A ce titre, il est nécessaire que chacun reste vigilent quant à la surveillance aux abords et dans l'école.

2- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Après lecture du règlement intérieur, il a été approuvé à l'unanimité.

- Une modification a été apportée pour préciser les horaires où les parents peuvent déposer les enfants à la garderie le matin (en prenant en compte le temps du trajet garderie-école).

3- TRAVAUX ET MOBILIERS

Toute l'équipe enseignante remercie la Mairie des travaux effectués pendant l'été. Il n'est plus constaté de fuites d'eau, ce qui rend l'exploitation des locaux bien plus confortable.

Egalement, les enseignantes la remercient pour le renouvellement du photocopieur et l'achat de la plastifieuse. Ainsi que pour l'entretien et la maintenance du parc informatique. A ce sujet, les enseignantes demandent s'il existe un contrat de maintenance pour l'entretien des VPI, puisque dans certaines classes, les VPI chauffent et ventilent énormément.

- La maintenance est gérée par OMR, même gestionnaire que pour le parc informatique. Il est conseillé aux enseignantes de dépoussiérer le VPI au niveau de la ventilation.

Les enseignantes ont quelques souhaits à soumettre à la Mairie.

Les enseignantes aimeraient égayer la cour des maternelles. Quelques idées ont été soumises par les enseignantes : mettre un peu de verdure (bac ou des pots) pour se cacher de la route, des bancs pour créer un lieu de rassemblement, une fresque pour égayer le mur, l'installation d'un toboggan et/ou d'un bac à sables.

- La Mairie rappelle que l'idée d'une fresque a déjà été abordée et accordée sur le mur peint en blanc. Il peut être envisagé de faire appel à un animateur graffeur de la commune. Concernant le mur gris, la Mairie se renseignera auprès de la propriétaire du mur pour le repeindre en blanc côté cour. La Mairie propose de confier aux TAPS la fabrication d'un banc avec des palettes de récupération. La Mairie refuse l'installation d'un bac à sables pour des raisons d'hygiène et d'entretien. Elle propose de discuter en commission, qui aura lieu en mars 2018, de la budgétisation qui peut être allouée à l'école pour rendre la cour des maternelles plus agréables.

Les enseignantes souhaiteraient gagner en rangement dans les classes mais également dans les parties communes avec si possible un placard ou une armoire dans le couloir du bâtiment principal afin de ranger du matériel commun aux classes et des caisses de rangements pour la salle de la photocopieuse.

- La Mairie propose l'installation d'une armoire dans le couloir pour le matériel commun à toutes les classes. Egalement, il existe un local dans la cour des maternelles, équipé d'un radiateur et carrelé pour entreposer du matériel.

Les enseignantes aimeraient savoir s'il était possible d'avoir un téléphone portable (un de récupération avec un petit forfait à 2 euros) surtout pour les préfabriqués pour faciliter la vie de l'école puisque le téléphone fixe ne passe pas dans les préfabriqués.

- La Mairie a conscience de la nécessité d'un deuxième téléphone dans les préfabriqués et se renseignera auprès des services techniques pour tirer la ligne du bâtiment principal vers les préfabriqués

Enfin, les enseignantes demandent à la Mairie s'il est possible de récupérer un panier de basket « fixe » pour le mettre dans la cour des élémentaires, suite aux travaux de la salle de sport de Saint-Dolay.

4- PROJETS

➔ Le projet d'école

Le projet d'école est valable jusqu'en 2019. Parmi les 7 volets, 3 volets ont été retenus à l'issue de la concertation de l'équipe enseignante :

✓ Le premier volet concerne le parcours de l'élève en cycle 1, 2 et 3 pour permettre la continuité des apprentissages et la fluidité du parcours en prenant en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Concernant ce volet, les objectifs définis pour les 3 cycles pour l'année 2017 – 2018 sont les suivants :

- Suivre les élèves dans leur parcours, d'assurer le suivi des aides d'une année sur l'autre : pour cela l'équipe enseignante a créé une fiche individuelle de suivis transmis en fin d'année.
- En cycle 1 : l'élaboration d'un cahier de réussites, déjà fait l'année dernière, mais sous une forme plus fonctionnelle pour les enseignantes.

✓ Le second volet développé concerne la relation école-parents et la coéducation.

Les objectifs pour cette année sont :

- Faire appel aux compétences des parents pour mener des ateliers type cuisine et/ou des activités manuelles, à définir au cours de l'année avec les enseignantes.
- D'ouvrir l'école aux parents. Ceci a commencé dès la rentrée avec un accueil autour d'un petit-déjeuner pour les parents et leurs enfants.
- Faire appel aux parents pour accompagner les enfants lors des sorties (rencontres sportives, spectacles, …).
- Accueillir les parents individuellement pour des rencontres avec l'enseignante de leur enfant. Chacune des enseignantes fixera ses dates (de décembre à février).

✓ Le troisième et dernier volet développé concerne le parcours citoyen de l'élève.

Les objectifs sont :

- Sensibiliser les enfants aux dangers domestiques. Les enseignantes sont en réflexion autour d'une thématique commune pour une période autour d'apprendre à porter secours.
- La lutte contre les inégalités filles-garçons avec la mise en place de métiers à rôle égal dans les classes et des choix d'activités physiques et sportives visant à déconstruire les stéréotypes sexués : danse, rugby, balle aux pieds, …Ces activités font parties intégrantes du projet USEP puisque des rencontres auront lieu au cours de l'année.

➔ L'USEP

Concernant l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), cette année toutes les classes de l'école ont été affiliées. L'USEP est une fédération sportive scolaire. C'est moyen de partager un moment

sportif et de rencontrer des écoles proches. Ces rencontres mettent en avant les valeurs de la solidarité, de laïcité et de citoyenneté, le tout dans un cadre de développement durable.

La première rencontre sportive a eu lieu le mardi 17 octobre à Noyal-Muzillac en participant au CROSS de la solidarité (il s'agissait d'amener des livres pour le Secours Populaire). Les enseignantes soulignent l'engagement des enfants et les félicitent aussi bien pour leur implication, leur persévérance et leur esprit de solidarité que pour leur comportement responsable sur le site. La matinée s'est terminée par un pique-nique convivial avec tous les enfants de l'école.

➔ Les projets d'éducation physique et sportive.

Les cycles natations sont reconduits pour les élèves de la GS au CE2. Les premières séances débutent en novembre avec les CE2 de Cécile.

Les CM1 CM2 auront voile à la fin de l'année scolaire. Les CM1 feront une séance de piscine pour passer le TEST boléro nécessaire pour pratiquer la voile.

➔ Les projets culturels

Au cours de l'année, les élèves iront voir deux spectacles au Forum de Nivillac. Les élèves de cycle 1 et de CP-CE1 sont allés voir POUCETTE le jeudi 19 octobre.

Le jeudi 7 décembre, les élèves de CE2 et de cycle 3 iront voir TOGARIMOCQ.

Deux autres spectacles auront lieu en février ou mars selon les classes.

Les élèves se rendront à la médiathèque cette année à raison d'une fois toutes les trois semaines environ. Chaque enseignante à la possibilité d'emprunter des livres pour l'ensemble de la classe et les élèves peuvent chacun choisir un livre.

Des sorties pédagogiques auront lieu cette année mais elles ne sont pas encore définies.

Tous ces projets peuvent voir le jour grâce à la participation de la collectivité et à la participation financière des parents à l'OCCE. Cette année, les dons ont permis de récolter la somme de 738 euros. L'équipe enseignante remercie tous les parents.

5- Réponses aux questions des parents.

- Il a été évoqué la possibilité de faire un blog de l'école pour donner davantage de visibilité à l'école, surtout pour d'éventuelles inscriptions. Il pourrait se faire sur Toutemonannée.com. Les parents d'élèves représentants possèdent un blog, un lien pourra être mis en place.

Le conseil d'école s'est terminé à 20H00.